

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2010

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
TABLE DES MATIÈRES
AU 31 MARS 2010

	<u>Page</u>
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	2
État des soldes des fonds	3
États des activités financières	4
États de l'évolution de la situation financière	5
Notes afférentes aux états financiers	6-13



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est au 31 mars 2010 et les états des soldes des fonds, des activités financières et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2010 ainsi que de ses activités financières et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BELLEVILLE, Canada
Le 19 mai 2010

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

WILKINSON & COMPANY LLP
Chartered Accountants & Tax Specialists Since 1964

139 Front Street, Suite 100, P.O. Box 757, Belleville, Ontario K8N 5B5 (also in Trenton & Kingston)
Telephone (613) 966-5105 or 1-888-SAVE-890 • Facsimile (613) 962-7072 • Website: www.wilkinson.net

Since 1964

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2010**

	2010 \$	2009 \$ (note 14)
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	9,492,679	9,681,370
Comptes débiteurs	1,201,463	1,206,136
Montant à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue		5,600
Frais payés d'avance	219,614	287,836
	10,913,756	11,180,942
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	851,561	1,138,57
	11,765,317	12,319,199
PASSIF ET SOLDES DE FONDS		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	8,915,642	9,188,318
Montant à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue		
durée	1,429,710	1,409,738
Apports reportés	377,346	423,917
	10,722,698	11,021,973
APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS (note 5)	7,336	77,147
SOLDES DES FONDS		
Non affectés	52,109	22,920
Affectés à l'interne	138,949	136,049
Investis en immobilisations corporelles (note 6)	844,225	1,061,110
	1,035,283	1,220,079
ÉVENTUALITÉS (note 15)		
	11,765,317	12,319,199

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL


 _____ Directeur

 _____ Directeur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTATS DES SOLDES DES FONDS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010				
	\$ non affecté	\$ affecté à l'interne	\$ investis en immobilisations corporelles	\$ total	\$ total 2009
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	22,920	136,049	1,061,110	1,220,079	951,016
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS) POUR L'EXERCICE	52,109	2,900	(216,885)	(161,876)	319,787
	75,029	138,949	844,225	1,058,203	1,270,803
RECOUVREMENT DES SURPLUS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE	(22,920)			(22,920)	(50,724)
SOLDES DES FONDS À LA FIN DE	52,109	138,949	844,225	1,035,283	1,220,079

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

	2010 \$	2009 \$ (note 14)
REVENUS		
Ministère de la Santé		
- Financement des activités de base	91,667,262	86,899,905
- Financement ponctuel	1,789,089	2,710,773
Autres revenus	1,314,182	1,377,650
Amortissement des apports de capital reportés	69,811	179,025
	94,840,344	91,167,353
DÉPENSES		
Acquisition de services aux clients	57,686,009	55,094,317
Salaires et rémunérations	19,378,230	18,533,581
Avantages sociaux	5,090,366	4,679,321
Frais de bureau	1,130,205	960,049
Frais d'occupation	1,135,985	1,161,626
Fournitures médicales et équipement	6,867,588	6,522,917
Formation et éducation	705,056	871,574
Déplacements	453,649	521,202
Amortissement des immobilisations corporelles	464,971	537,053
Autres dépenses de fonctionnement	2,090,161	1,965,926
	95,002,220	90,847,566
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		
(DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(161,876)	319,787
COMPOSÉ DE :		
Excédent (déficit) net des immobilisations	(216,885)	290,912
Excédent affecté à l'interne	2,900	5,955
Excédent de fonctionnement pour l'exercice courant	52,109	22,920
	(161,876)	319,787

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

	2010 \$	2009 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice (dépenses sur les revenus)	(161,876)	319,787
Ajustements pour des articles n'ayant pas d'effet sur l'encaisse –		
Amortissement des immobilisations corporelles	464,971	537 053
Amortissement des apports de capital reportés	(69,811)	(179,025)
	233,284	677,815
Variation nette des postes à court terme liés à l'exploitation (note 7)	(174,209)	427,023
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	59,075	1,104,838
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Diminution des apports reportés	(46,571)	(150,109)
Acquisition des immobilisations corporelles	(178,275)	(648,940)
Excédent de l'exercice précédent à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée	(22,920)	(50,724)
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	(247,766)	(849,773)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE POUR L'EXERCICE	(188,691)	255,065
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9,681,370	9,426,305
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	9,492,679	9,681,370
REPRÉSENTÉ PAR :		
Encaisse	9,492,679	9,681,370
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :		
Intérêts versés	NÉANT	NÉANT
Impôt sur le revenu payé	NÉANT	NÉANT

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

1. OBJET DE L'ORGANISME

Le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est (« CASC ») a été établi en 2007 dans le cadre du regroupement effectué par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour correspondre aux frontières des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, en vue d'offrir un point d'accès unique aux services communautaires et aux soins de longue durée. Des services professionnels et d'aides familiales sont offerts au sein de la communauté. Des services de coordination de placement sont fournis aux personnes ayant besoin d'un logement dans une maison de soins infirmiers ou un foyer pour personnes âgées. Dans le cadre de son mandat, le CASC doit également fournir des services de renseignements et de renvoi. Le CASC est financé par la province de l'Ontario.

Le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et en tant que tel, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables ci-dessous sont jugées particulièrement importantes :

(a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et hypothèses sont faites comprennent l'évaluation des comptes débiteurs et des comptes créditeurs et des charges à payer. Les résultats actuels peuvent différer de ces estimations.

(b) Immobilisations corporelles et amortissement

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont portés aux dépenses, tandis que les améliorations, qui prolongent la durée de vie estimée d'un bien, sont capitalisées. Lorsque les immobilisations corporelles cessent de contribuer à la capacité de l'organisme de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les gains ou les pertes enregistrés lors de la cession sont comptabilisés dans les activités de fonctionnement de l'exercice au cours duquel ces éléments sont retirés du service.

Les taux d'amortissement suivent la méthode linéaire ci-dessous :

Actif	Taux
Ameublement et équipement	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations foncières	5 ans

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(c) Constatation des revenus

L'organisme suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

L'organisme est financé principalement par la province de l'Ontario, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont inscrites à titre de revenus pour la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions ayant été approuvées mais pas encore reçues à la fin de l'exercice sont constatées par régularisation. Quand une part de la subvention se rapporte à un exercice futur, elle est reportée et constatée lors de l'exercice ultérieur. Ces états financiers reflètent les ententes conclues approuvées par le ministère relativement à l'exercice terminé le 31 mars 2010.

En vertu des ententes pertinentes, si l'organisme ne satisfait pas des niveaux d'activité spécifiques, le ministère peut demander des remboursements. Voir la note 15 pour plus de détails.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la perception finale est raisonnablement assurée. La subvention de fonctionnement est constatée en fonction du moindre des deux montants suivants :

- (i) les dépenses actuelles admissibles à une subvention de fonctionnement.
- (ii) l'affectation des crédits approuvés par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, par l'entremise du Réseau local d'intégration des services de santé sud-est.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations corporelles en question.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont engagés.

(d) Revenu reporté se rapportant aux immobilisations corporelles

Les subventions, dons et autres revenus affectés qui sont reçus et se rapportent à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis au cours d'exercices ultérieurs. La période d'amortissement utilisée est la période de vie utile pour amortir les immobilisations corporelles correspondantes.

(e) Apports reportés

Les apports reportés se rapportent au financement reçu pendant l'exercice en cours qui est destiné à des projets et à des charges qui seront engagés au cours de l'exercice suivant.

(f) Encaisse

L'encaisse comprend l'argent en dépôt et les dépôts bancaires à terme dans les instruments du marché monétaire dont l'échéance est de moins de trois mois de la date d'acquisition.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(g) Services contribués

Les directeurs et membres de comités contribuent de leur temps pour aider l'organisme dans ses activités. Bien que ces services soient très bénéfiques à l'organisme, il est impossible d'estimer leur quantité et leur juste valeur marchande; par conséquent, les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables a confirmé que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes doivent adopter les Normes internationales d'information financière ("IFRS") pour les exercices qui débutent le 1er janvier 2011 ou après cette date. Le 3 mars 2010, le Conseil des normes comptables au Canada a émis un exposé-sondage qui donne aux organismes sans but lucratif le choix d'appliquer les Normes internationales d'information financière ou les normes énoncées dans l'exposé-sondage. On s'attend à ce qu'il y ait des différences entre les principes comptables généralement reconnus au Canada, les Normes internationales d'information financière et l'exposé-sondage proposé par le Conseil des normes comptables. L'organisme devra évaluer l'impact de chacune de ces options sur l'organisme.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$		\$	\$
Ameublement et équipement	1,940,700	1,569,838	1,919,628	1,364,520
Matériel informatique	1,472,743	1,281,965	1,443,172	1,139,160
Améliorations foncières	1,232,74	942,653	1,104,942	825,805
	4,646,017	3,794,456	4,467,742	3,329,485
Coût moins l'amortissement cumulé	851,561		1,138,257	

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

5. APPORTS DE CAPITAL REPORTÉS

Les apports de capital reportés se rapportant aux immobilisations corporelles représentent les soldes non amortis et non dépensés des dons et des subventions reçus pour l'acquisition des immobilisations corporelles. Voici les détails de la continuité de ces fonds :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	77,147	256,172
Moins les montants amortis aux résultats	(69,811)	(179,025)
Solde à la fin de l'exercice	7,336	77,147

6. APPORTS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1,061,110	770,198
Acquisition des immobilisations corporelles	178,275	648,940
Amortissement des apports de capital reportés	69,811	179,025
	1,309,196	1,598,163
Amortissement des immobilisations corporelles	(464,971)	(537,053)
	844,225	1,061,110

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

7. VARIATION NETTE DES POSTES À COURT TERME LIÉS À L'EXPLOITATION

L'encaisse liée au fond de roulement hors trésorerie est compilée comme suit :

	2010 \$	2009 \$ (note 14)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS À COURT TERME		
Comptes débiteurs	4,673	437,497
Montants à recevoir du ministère de la Santé et des Soins de longue	5,600	71,399
Frais payés d'avance	68,222	49,722
	78,495	558,618
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES PASSIFS À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	(272,676)	(792,160)
Montants à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue	19,972	660,565
	(252,704)	(131,595)
VARIATION NETTE DES POSTES À COURT TERME LIÉS L'EXPLOITATION	(174,209)	427,023

8. ENGAGEMENTS

L'organisme a conclu divers contrats de location pour des locaux et certains équipements, lesquels vont expirer à divers moments entre mai 2010 et août 2020. Les versements futurs à faire en vertu de ces obligations sont comme suit :

	Locaux \$	Matériel \$	Total \$
2011	1,063,150	207,853	1,271,003
2012	996,380	84,803	1,081,183
2013	855,206	28,202	883,408
2014	715,446	6,649	722,095
2015	34,709	3,879	38,588
Par la suite	136,746		136,746
	3,801,637	331,386	4,133,023

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme dépend du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, par l'entremise du Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est sur la grande partie de ses revenus.

10. RÉGIME DE RETRAITE

Une grande partie des employés de l'organisme sont admissibles à adhérer au régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Les cotisations au régime versées pendant l'exercice par le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est se chiffrent à 1 743 334 \$ (2009 – 1 573 054 \$). Ces montants sont inclus dans l'état des résultats. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario au 31 décembre 2009 indique que le régime a un surplus des actifs de retraite de 536 millions de dollars (31 décembre 2008 – passifs de retraite non capitalisés de 983 millions de dollars).

11. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les objectifs de l'organisme tels qu'ils se rapportent à la gestion du capital sont de maintenir un capital de base minimal qui permet à l'organisme de poursuivre et d'exécuter son objet global décrit à la note 1. Le conseil d'administration fait une réévaluation périodique des besoins en capital de l'organisme pour veiller à ce que ces besoins continuent de se conformer au degré de tolérance des risques jugé acceptable par l'organisme.

Outre les objectifs de l'organisme concernant la gestion du capital, l'organisme doit se conformer à l'entente sur la responsabilisation en matière de services établie par le Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est (« Réseau »). Cette entente définit plusieurs lignes de conduite et étalons relatifs aux engagements financiers et non financiers que l'organisme doit suivre. Cette entente est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2009 et se termine le 31 mars 2011.

La direction a indiqué que l'organisme s'est conformé à toutes les exigences de l'entente sur la responsabilisation en matière de services pendant l'exercice en cours.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont composés de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer et des montants à verser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée. La valeur comptable de ces instruments financiers correspond approximativement à leur juste valeur marchande en raison de leur échéance immédiate ou à court terme. La direction est d'avis que ces instruments financiers ne font pas courir de risques significatifs au Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est en ce qui concerne le marché, la monnaie ou les capitaux propres.

**CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010**

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'un compte débiteur à effectuer des paiements d'intérêts et de principal lorsqu'ils sont exigibles.

Les comptes débiteurs sont par nature des postes à court terme et la politique et les méthodes de perception de l'organisme atténuent tout risque matériel.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait au risque couru ou aux politiques utilisées pour évaluer le risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte découlant des fluctuations de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers en raison de changements au niveau des taux d'intérêt du marché.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait au risque couru ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

La direction est d'avis que ces instruments financiers ne font pas courir de risques significatifs à l'organisme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'organisme ne soit pas en mesure de respecter tous ses engagements de décaissement lorsqu'ils sont exigibles. L'organisme réduit son exposition au risque en contrôlant les activités d'encaisse et les décaissements prévus.

Il n'y a pas eu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait au risque couru ou aux politiques, procédures et méthodes utilisées pour évaluer le risque.

13. ENTENTE CONCLUE AVEC LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE

Le Centre d'accès aux soins communautaires du sud-est a conclu une entente de financement avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, par l'entremise du Réseau local d'intégration des services de santé du sud-est. En vertu de cette entente de financement, l'organisme doit produire un rapport annuel de rapprochement des recettes qui fournit un résumé de tous les revenus et de toutes les dépenses et toute variation nette, se rapportant à l'entente, qui en découle. Lors de l'examen de ce rapport annuel de rapprochement, toute portion de la variation nette que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée doit recouvrer est reflétée dans l'état des soldes des fonds.

14. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

La classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

CENTRE D'ACCÈS AUX SOINS COMMUNAUTAIRES DU SUD-EST
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

15. ÉVENTUALITÉS

- (a) L'organisme a reçu des subventions du ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour des services spécifiques pour lesquels il peut y avoir des niveaux d'activité précisés. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé à l'état des soldes des fonds de la période à laquelle le montant serait jugé être redevable.
- (b) La nature des activités de l'organisme fait en sorte qu'il peut y avoir des litiges en instance ou prévus à tout moment. En ce qui a trait aux revendications au 31 mars 2010, la direction est d'avis que l'organisme a des défenses valables. Advenant que certaines revendications aboutissent, la direction est d'avis que ces revendications n'auront pas d'effet réel sur la situation financière de l'organisme.
- (c) L'organisme procède actuellement à une évaluation des postes pour les employés exclus des négociations. On s'attend donc à un rajustement des salaires rétroactif qui reflétera les résultats de cette évaluation. La direction a enregistré sa meilleure estimation de règlement dans les présents états financiers.